

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 34/3 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.3.50716

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

of Antonius LIEDHEGENER on these essays, »Katholizismusforschung in der Erweiterung« is particularly to be recommended as an excellent reflection both on the place of religion in the history of the second half of the twentieth century, and on the possibilities for the study of the history of religion.

It is to be regretted that such an attitude is less evident in the first group of essays. The few occasions when it appears, such as Thomas Brechenmacher's comments on p. 87–88, concerning new ways to understand Pius XII's attitudes and actions, would suggest its promise. The relative scarcity of its appearance and the strong differences in tone between the two groups of essays are nonetheless suggestive, both of the still difficult place of the »Third Reich« in German history, and of the intellectual contours of Catholic historiography, which this volume very instructively outlines.

Jonathan SPERBER, Columbia/MO

Gerhard BESIER, in Zusammenarbeit mit Francesca PROMBO, *Der Heilige Stuhl und Hitler-Deutschland. Die Faszination des Totalitären*, Munich (DVA) 2004, 416 p., ISBN 3-421-05814-8, EUR 24,90.

L'ouverture, depuis février 2003, des archives du Vatican pour la période 1922–1939, ainsi que celle du cardinal Faulhaber à Munich, mais toujours pas celles du pontificat de Pie XII alors qu'il existe déjà onze volumes publiés pour 1965–1981, n'apporte pas de grandes révélations. Elle permet cependant de mieux cerner les aspects problématiques de la politique vaticane de l'entre-deux-guerres. Ce que Gerard Besier, professeur d'histoire des religions dans plusieurs universités allemandes, avant de rejoindre, comme Pia Colombo, collaboratrice scientifique italienne, l'Institut Hanna Arendt, appelle »la fascination du totalitaire«. Avec, au centre de l'ouvrage, la personnalité d'Eugenio Pacelli, nommé en 1903, à 37 ans, au Secrétariat d'État pontifical. Issu d'une famille de juristes au service de la papauté, il servira à son tour successivement Pie X, Benoît XV et Pie XI. Sacré évêque en 1917 par Benoît XV en personne, dont il défend vainement l'initiative de paix récusée par les Alliés, il apparaît dès sa nomination à cette époque comme nonce à Munich, comme un homme d'ordre foncièrement hostile au mouvement révolutionnaire, comme à la violence contre-révolutionnaire. Mouvements qu'il fuit à deux reprises en Suisse. Quant au putsch nazi de 1923, il se contentera de signaler à ses supérieurs le caractère foncièrement anticatholique de ce mouvement, mais dit craindre aussi le »fanatisme des protestants« dont il redoute la présence majoritaire à Berlin. Au point de ne s'y installer qu'en 1925, soit cinq ans après sa nomination à la nonciature de la capitale, non sans avoir obtenu auparavant la ratification d'un concordat avec la Bavière et même avec la Pologne.

Entre-temps, Pie XI, élu en 1922, avait engagé des négociations secrètes avec l'URSS afin d'y améliorer la situation des catholiques. Négociations menées avec le concours actif de Mgr. Pacelli malgré ses préventions et celles du Collège des cardinaux. C'est dire que dès cette époque, les intérêts de pouvoir du Vatican l'emportent sur les préventions idéologiques, voire doctrinales. La rupture n'intervient qu'en 1927–1928, en raison de l'opposition de Staline comme de l'Église orthodoxe.

Si cet échec et le rapprochement avec la France valent à Pacelli de se voir préférer le nonce à Paris pour la pourpre cardinalice, ils ne le privent pas de la confiance de Pie XI qui le maintient à son poste pour mener à bien les négociations sur les concordats avec l'Allemagne. Négociations difficiles pour lesquelles il n'hésite pas à s'appuyer sur »le juif« Rathenau (ministre des Affaires étrangères assassiné en 1922 par l'extrême droite) au détriment des intérêts de la Pologne lors des arbitrages concernant des délégations épiscopales de Prusse orientale et de Dantzig. Le concordat avec la Prusse n'interviendra néanmoins qu'en 1929, suivi par celui de Bade. Ce qui vaudra au négociateur la pourpre cardinalice. On sait que le

concordat avec le Reich n'intervient qu'en juillet 1933. Apportant à Hitler sa première consécration diplomatique, sa signature coïncide avec la loi sur la stérilisation des personnes atteintes de maladies congénitales. Or en réponse à la perplexité des évêques allemands, Pie XI se contente de les renvoyer à l'encyclique *Casti Connubi* sans autres instructions concrètes. D'où la tiédeur de leurs protestations qu'Hitler peut ignorer sans dommage. C'est dire qu'une fois de plus les intérêts supérieurs de l'Église, que le concordat est censé protéger, l'emportent sur tout autre considération. Rappelé à Rome depuis 1930 comme cardinal secrétaire d'État, Pacelli partage avec Pie XI la préférence pour l'État autoritaire, voire totalitaire, garant des prérogatives de l'Église. Ce qui est le cas pour l'Italie fasciste depuis les accords de Latran (1929). Aux yeux de Pie XI, comme de son secrétaire d'État, Mussolini, Mgr. Seipel, précurseur de l'austrofascisme et ultérieurement les dictatures en Pologne, au Portugal et en Espagne, incarnent la capacité de libérer leur pays »d'un parlementarisme impotent«. La laïcité étant qualifiée par eux de »peste de notre temps«.

Compte tenu de cette conception, l'interdit de l'épiscopat allemand de la doctrine erronée du nazisme et de toute collaboration avec ce mouvement – y compris l'accès aux sacrements – qui prévalait jusqu'en 1932, est levé dès mars 1933. À la veille des élections législatives, Pie XI déclare à son secrétaire d'État qu'Hitler est le premier chef d'État à parler ouvertement contre le bolchevisme, tandis que le cardinal Faulhaber confirme devant la Conférence épiscopale allemande que le Saint-Siège voit dans le nazisme, comme dans le fascisme, le seul salut face au communisme. À la suite de quoi, le Zentrum catholique et son aile bavarois (BVP) acceptent de contribuer à la majorité requise pour le vote parlementaire des pleins pouvoirs à Hitler pour quatre ans renouvelables contre les voix socialistes, les communistes ayant déjà été exclus du parlement. Lors du boycott antijuif du 1<sup>er</sup> avril 1933, l'épiscopat renonce à protester contre ce qu'il appelle »un conflit économique«. Concernant la loi d'exclusion de la fonction publique, il ne déplore que le sort des convertis d'origine juive. À propos de la législation raciale de 1935 et bien que Mgr. Pacelli élève la voix à Lourdes contre »la superstition de la race et du sang«, le Vatican refuse de récuser le nazisme pour préserver le concordat en estimant que l'Église sait attendre en vertu de son expérience bimillénaire. Non sans lucidité, le nonce Orsenigo écrit le 9 septembre »Si le national-socialisme, comme cela en a l'air dure longtemps, les juifs seront appelés à disparaître de cette nation«.

Moins lié aux considérations diplomatiques, le Saint-Office prépare peu après un texte opposant l'hérésie du culte d'État nazi à la doctrine de l'universalisme chrétien en insistant sur l'unité du genre humain. Texte ajourné à la demande de Pie XI dans le contexte de la guerre civile espagnole. Un second texte quelque peu édulcoré qui ne mentionne pas le »Troisième Reich«, mais cite clairement le communisme ne sera pas davantage publié en juillet 1936. Ce n'est finalement que le 14 mars 1937, alors que les évêques bavarois avaient encore quatre mois auparavant proclamé leur loyauté au Führer, qu'est publiée l'encyclique »Avec un souci brûlant« consécutive à la demande des évêques allemands préoccupés par la violation permanente du concordat, les procès intentés aux membres des ordres catholiques et à l'annonce de la déconfessionnalisation du Reich. Comparée aux textes du Saint-Office, cette encyclique relève plutôt du compromis diplomatique, sans mention formelle du »Troisième Reich«, alors que l'encyclique »Divini Redemptoris« du 17 mars 1937 critique sans ménagement l'athéisme communiste soviétique et les pays qui, comme le Mexique et l'Espagne s'en inspirent.

Dans la perspective d'une annexion de l'Autriche, Mgr. Hudal, auteur déjà en 1935 de deux ouvrages préconisant la catholicisation du nazisme, revient à la charge lorsque le chancelier Schuschnigg intègre dans son gouvernement le chef des nazis autrichiens, fervent catholique, Seys-Inquart, promu chancelier dans la nuit du 12 au 13 mars, parallèlement à l'entrée des troupes allemandes. Or sous l'égide du cardinal Innitzer, reçu par Hitler lors de son séjour le 15 mars à Vienne, l'épiscopat autrichien appelle à voter en faveur du référen-

dum sur l'*Anschluss*. Convoqué au Vatican qui n'avait pas été consulté, il doit rédiger une déclaration de clarification destinée aux milieux anglo-saxons. Pacelli remet aussi, lors de sa visite à Rome, un message d'information à l'ambassadeur Joseph Kennedy, destiné au Président Roosevelt avec lequel il entretient des relations amicales depuis leur rencontre en novembre 1936 à Washington au sujet d'un plan de paix. Également en 1938, tout en refusant de recevoir le délégué de l'entité juive en Palestine, Pacelli déclare au grand rabbin de Rome, son interlocuteur habituel pour les questions juives, que le pape et lui sont désormais disposés à intervenir en faveur de juifs non convertis – en particulier pour atténuer l'antisémitisme au sein du catholicisme polonais et contre la législation antijuive en Hongrie. Pas question cependant du Reich, ni de la reconnaissance d'un État juif en Palestine. C'est à la même époque qu'Hitler, hôte du *Duce* à Rome, ignore délibérément les usages diplomatiques en ne demandant pas audience au pape. Se sentant en position de force après l'*Anschluss*, il refuse de maintenir le concordat autrichien voire d'étendre le concordat allemand. Malgré cela, Mgr. Hudal, consultant extérieur du Saint-Office et recteur de la Fondation allemande Sancta Maria del Anima recommande dans un mémoire de novembre 1938 à Pie XI de s'adapter à la situation créée par l'*Anschluss*. Taxé d'opportunisme carriériste par ses biographes, il est surprenant que les auteurs invoquent sa contribution au sauvetage de juifs de Rome, sans mentionner son rôle dans la filière d'évasion de criminels nazis après 1945.

Inquiet de l'évolution de la situation, il semble que Pie XI aurait chargé un jésuite américain de préparer une encyclique sur la question du nationalisme et du racisme. Mais en regard du pogrom de novembre 1938, qualifié de «vandalisme économique», le Vatican garde le silence, alors qu'il condamne la législation antijuive nouvelle de l'Italie. On ignore si Pie XI prit encore connaissance de ce projet avant sa mort en février 1939. Accédant au pontificat sous le signe de la continuité – y compris dans le choix du nom. Pie XII s'inspire cependant davantage de Benoît XV pour les initiatives de paix. Des avril 1939, il suggère une conférence entre l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, exhorte publiquement les parties en conflit au dialogue et envisage encore de se rendre à Berlin et Varsovie. Mais il ne donne pas suite à l'appel de l'archevêque de Canterbury de prendre la tête d'une condamnation des dictatures européennes après l'invasion du reste de la Tchécoslovaquie, ni aux interventions des ambassadeurs de France et de Pologne pour prévenir l'agression de ce pays. «Je crains», écrire, le 11 juin 1940, après l'invasion de la France, Mgr. Tisserant, cardinal de la Curie, au cardinal Suhard (Paris), «que l'histoire reprochera au Saint-Siège d'avoir poursuivi une politique confortable pour lui-même et pas beaucoup plus. Ce qui est très triste surtout quand on a vécu sous Pie XI». «En fin de compte», note Besier, «malgré les tentatives chrétiennes-démocrates du début du XX<sup>e</sup> siècle, le rapprochement entre l'Église catholique et la démocratie après 1945 constitue davantage un «rattrapage» tenant compte du nouveau rapport de forces politiques après 1945 que d'une nouvelle orientation découlant de sa propre évolution». En fait, les politiques de Pie XI et Pie XII s'inscrivent dans une plus grande continuité que le suggère le cardinal Tisserant. Le changement ne viendra qu'avec Jean XXIII et le Vatican II.

Rita THALMANN, Paris